

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	24 (1936)
Heft:	487
 Artikel:	A travers les sociétés
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-262462

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Beaucoup de monde au thé suffragiste mensuel, le 2 novembre, pour entendre M. Ed. Bordier, banquier, traiter d'un sujet actuel, qui a fait couler beaucoup d'encre, prononcer beaucoup de paroles, et sur lequel non seulement la majorité des femmes, mais encore beaucoup d'hommes ne sont pas du tout au clair: *la dévaluation du franc suisse*.

M. Bordier la présenta de façon captivante et nette, faisant d'abord une rapide revue de l'histoire des monnaies et de celle des impôts depuis la fin de la guerre, jusqu'à ce mois de septembre 1936, qui vit ce fameux « alignement » des monnaies, à la suite duquel le Conseil Fédéral décida le 20 septembre de dévaluer d'un tiers à peu près notre franc suisse, c'est-à-dire d'abaisser sa valeur comme unité monétaire de paiement par rapport aux pays étrangers. Ce franc qui valait jusqu'alors 290 milligrammes d'or fin n'équivaut plus maintenant qu'à une quantité d'or variant entre 190 et 215 milligrammes. La décision du Conseil Fédéral ne se justifiait aucunement du point de vue monétaire, et c'est pourquoi la Banque nationale y fit longtemps opposition: en effet, la réserve d'or qu'elle possédait à ce moment-là couvrait de 120 % le montant des billets en circulation, alors que la loi n'exigeait qu'une couverture de 40 %; et les autres conditions nécessaires à la situation saine d'une banque d'émission étaient remplies. Mais la situation économique du pays alors était déplorable, le chômage terrible, le budget enflé, de nouvelles subventions nécessaires à bref délai pour sauver certaines branches d'industries, comme l'industrie hôtelière notamment, essentiellement basées sur les relations avec l'étranger, et ce fut cette nécessité-là qui l'emporta. Du point de vue moral aussi, M. Bordier a critiqué la dévaluation regrettant de voir notre pays rompre avec ses traditions, et signalant le danger de la pente glis-

sante sur laquelle il s'est engagé. Car la dévaluation amènera forcément, si le coût de la vie n'augmente pas, ce qui frapperait surtout les petits rentiers, une certaine détente, le cordon douanier à la frontière s'assouplira, les contingements seront réduits, le chômage diminuera, l'or et les billets réapparaîtront (sitôt après le 26 septembre, on a vu des défilés de gens à Berne, à Zurich, ailleurs, allant apporter aux banques les pièces et les lingots d'or enfouis depuis des années au fond de cachettes!), et l'économie générale reprendra. La rapidité avec laquelle certains emprunts témoignent celui de la Ville de Genève, ont été couverts à peine lancés, en est la preuve.

Bon nombre de questions furent posées au conférencier, au cours de la discussion qui suivit, bien que plusieurs auditrices se sentant insuffisamment fermées en économie politique n'ait pas osé formuler tout haut leur opinion contraire à la politique déflationniste préconisée par M. Bordier, c'est-à-dire l'assainissement économique amené par la baisse des salaires et des traitements, et le retour à une vie plus simple dépourvue des facilités et des comforts dont jouit notre population suisse, bien davantage que celles d'autres pays. Cette méthode de déflation ne risque-t-elle pas au contraire, se sont-elles demandé d'augmenter le chômage en diminuant le pouvoir d'achat de toute une partie de la population? et ainsi par les répercussions infinies de cette diminution de maire d'un autre côté à toute notre économie? et devons-nous vraiment regretter que notre niveau de vie matérielle et morale (encore bien bas dans certaines cas de misère et de chômage!) soit plus élevé que celui d'autres pays d'Europe, dont nous voudrions voir au contraire relever le *standard of life*?

On le voit: cette conférence captivante a fourni matière à maintes réflexions et discussions, réalisant ainsi pleinement le vœu, émis à la Conférence des Présidents de Sections suffragistes, qui soient mieux connus des femmes les problèmes économiques de l'heure.

E. Gd.

LAUSANNE. — Le groupe lausannois de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a ouvert son activité de cet hiver par une conférence

de Mme Jeanne Friedli. *A propos d'instruction civique: faut-il toucher aux leçons d'ouvrage?* suite naturelle du vœu émis le 13 juin dernier par l'Association vaudoise pour le suffrage féminin tendant à ce que l'instruction civique, qui figure aux divers programmes scolaires vaudois, soit vraiment enseignée aux jeunes filles.

Fort de ses trente ans d'expériences comme maîtresse primaire, Mme Friedli exposa quelques-unes de ses remarques, dit les souffrances des petites obligées à coude, le dos rond, pendant six heures hebdomadaires (aujourd'hui quatre), et cela au détriment de la santé, du travail, du développement de l'esprit, de la clarté mentale. Pourquoi passer près de deux mois, chaque année, à apprendre des choses qu'on apprendra en quelques heures, plus tard? Mme Friedli voudrait qu'on diminuerait le temps consacré aux ouvrages à l'aiguille, qu'on confectionnerait des objets plus faciles; elle désire une dispense pour les élèves de santé délicate, puis un allègement des programmes scolaires, et enfin pour les classes de filles, le privilège d'être inspectées par des inspectrices, aussi qualifiées que les inspecteurs qui, aujourd'hui, examinent filles et garçons.

La discussion fut intéressante; on y entendit des mères de famille. M. le Dr. Wanner, membre de la commission scolaire, Mme H. Delaragez, maîtresse de la classe ménagère de perfectionnement, et Mme Michod-Grandchamp, inspectrice cantonale des travaux à l'aiguille et de l'enseignement ménager, assurèrent les assistantes que de grands progrès ont été réalisés, ces temps derniers, dans l'enseignement des travaux à l'aiguille, que, dans les sphères officielles, on est persuadé de la nécessité de l'enseignement de l'instruction civique et de quelques notions de droit usuel. Ce qui est difficile est de l'introduire sans surcharger encore les programmes, de le faire assimiler par de jeunes cervaeux. Cet enseignement sera plus facile dans la classe ménagère obligatoire qui doit se créer dans toutes les communes vaudoises (seulement les communes obéissent ne sont pas pressées de créer cette classe ménagère!) et pour y parvenir, un cours de droit usuel a été demandé à Mme Linette Comte, avocate à Lausanne, qui groupa trente maîtresses ménagères sur les treize titulaires de classes.

S. B.

2) Il crée un « Fonds des femmes de ménage », qui, faisant d'une pierre deux coups, permet de donner du travail à des chômeuses, et d'aider les familles qui ne peuvent faire elles-mêmes la dépense d'une femme de ménage ou d'une lessiveuse.

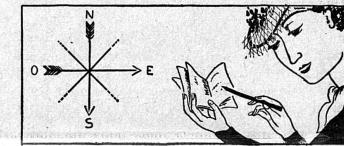
Mais pour ces deux entreprises, le Service social volontaire a besoin de dons!

Vous qui avez des armoires pleines de vêtements d'hiver, faites-en la revue, et voyez si vous ne trouvez pas quelque chose à nous envoyer. Ce complet, par exemple, qui est encore en très bon état, mais que vous n'aimez pas parce qu'il n'a pas été très bien coupé, à quoi bon le laisser dans votre armoire? Et cette paire de souliers à peine usés, car ils vous font un peu mal aux pieds? Et ce pull-over, très chaud, mais d'une couleur qui ne vous sied pas du tout? Et cette couverture de laine qui est « au campagne » dans une malle depuis plusieurs années? Et ces sous-vêtements trop chauds pour votre appartement à chauffage central? Allons, Madame, Monsieur ou Mademoiselle, ne gardez pas au fond d'un tiroir des vêtements qui « pourront peut-être vous servir une fois ». Donnez-les immédiatement et sans regret à ceux qui s'en serviront tout de suite. Le Service social volontaire vous remercie d'avance des vêtements — propres et en bon état — que vous voudrez bien lui donner. Il se charge aussi de les faire chercher à domicile.

Enfin, si vos armoires ne contiennent vraiment rien qui ne vous soit utile ou nécessaire, peut-être pourriez-vous nous envoyer un don si minime soit-il, pour fournir quelques heures de travail à une femme de ménage? Voici notre adresse: Service social volontaire, Bourg-de-Four, 24 (Maison de la paroisse de Saint-Pierre). Compte de chèques: I. 3436. Tél. 41.133.

Collecte de légumes.

Le Comité de l'Union des Femmes de Genève recommande chaleureusement à ses membres la collecte de légumes qui reprendra, sur les marchés de Plainpalais, de Coutance et du boulevard Helvétique, dès le 14 novembre. Cette collecte est destinée à venir en aide aux familles dont le chef ne touche pas d'indemnités de chômage, ou dont le gagne-pain est insuffisant.



Carnet de la Quinzaine

Lundi 16 novembre:

NEUCHATEL: Union Féministe pour le Suffrage. Restaurant neuchâtelois sans alcool, 20 h. 15. *Dettes et crédit*, 3^e leçon du Cours donné par Mme Anna Martin, secrétaire générale de la Coopérative de cautionnement « Saffa ». Entrée: 1 fr.

Mardi 17 novembre:

GENÈVE: Association genevoise des Femmes universitaires, Athénée, 20 h. 30: *Le Chili*, causée par Mme Jeanne Hersch, lic. ès lettres.

Mercredi 18 novembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement. DIMANCHE 22 novembre:

BERNE: Réunion élargie du Comité du Gouvernement suisse « La Femme et la Démocratie ». (Des détails sur l'ordre du jour seront données ultérieurement par circulaire.)

Lundi 23 novembre:

GENÈVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Assemblée générale de délégués. 1. Rapports divers et élection du Comité. — 2. *Les obstacles que rencontrent l'école et la famille dans leur tâche éducative*, discussion introduite par M. Atzenwyler, directeur de l'enseignement primaire, et Mme Henri Johannet.

Mardi 24 novembre:

GENÈVE: Comité des « Journées des Femmes pour la Paix », Salle Centrale, 20 h. 20: *L'application des principes économiques dans la vie quotidienne*, conférence publique et gratuite en français par Mme Posthumus-van der Goot, Dr. ès sciences économiques (Hollande).

Mercredi 25 novembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: *Ce que j'ai vu en Laponie*, causée avec projections lumineuses par Mme Hayem. (Billets d'entrée à 2 fr. 20 au local.)

Id. VEVEY: Hôtel de Ville, 20 h. 15: Séance organisée par le Groupe suffragiste. *Notre presse féministe*, par Mme L. Gerhard, M. Truan et Mme Gourd. Discussion.

Judi 26 novembre:

MONTRÉAL: Groupe suffragiste, Foyer, 20 h. 30: Assemblée générale annuelle. Opérations statutaires. *Notre presse féministe: Comment se fait un journal?* causée par Mme Gourd. Discussion.

Mardi 27 novembre:

LA CHAUX-DE-FONDS: Lycée-Club, 20 h. 30: *Le suffrage... pourquoi faire?* causée par Mme Vuillomenet-Challandes.

Samedi 28 et dimanche 29 novembre:

ZURICH: Salles des Corporations du Safran et de la Fourmi: Assemblée générale de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs: Affaires administratives; Exposition de la Société à Berne (1937), Expositions de Paris 1937 et de Zurich 1939; réunions amicales et banquet officiel.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER

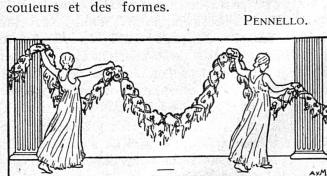


Les Expositions

A l'Athénée (Salle Crosnier) Genève

Six exposants, dont MM. Bonifas et Mozer. Mais nous n'avons à parler ici que des exposantes.

Mme Giacomini-Piccard, autre ses bouquets lumineux qui éclairent la grisaille de novembre, et dont l'éloge n'est plus à faire, a aussi plusieurs dessins de Cartigny et de Bretagne; quelques aquarelles d'Italie et du canton de Genève, dont nous aimons surtout le profil de Burano avec l'atmosphère de la lagune. Assise mauve, perchée sur son promontoire, les montagnes va-



A travers les Sociétés

Service Social (Genève).

Voici l'hiver, et le chômage sévit toujours! Pour soulager un peu la misère prévue pour les mois prochains, le Service social volontaire reprend avec une nouvelle ardeur deux de ses activités.

1) Il renouvelle son vestiaire, afin d'avoir des vêtements propres, et en bon état, à distribuer.